

GRILLES DE SALAIRE

GRILLES D'AVANCEMENT



DIRECTEUR / DIRECTRICE DE CFA

Avant

Grille de salaire :

1er	échelon.....	105
2ème	échelon.....	115
3ème	échelon.....	125
4ème	échelon.....	135
5ème	échelon.....	145
6ème	échelon.....	155
7ème	échelon.....	160
8ème	échelon.....	165

Grille d'avancement :

			<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du 1er	au 2ème	échelon	1 an	1 an
Du 2ème	au 3ème	échelon	3 ans	2 ans
Du 3ème	au 4ème	échelon	3 ans	2 ans
Du 4ème	au 5ème	échelon	4 ans	3 ans
Du 5ème	au 6ème	échelon	4 ans	3 ans
Du 6ème	au 7ème	échelon	4 ans	3 ans
Du 7ème	au 8ème	échelon	4 ans	3 ans

Maintenant

Grille de salaire :

Niveau 1	124,0
Niveau 2	134,8
Niveau 3	145,6
Niveau 4	156,4
Niveau 5	167,2
Niveau 6	172,5
Niveau 7	177,9
Niveau 8	183,3

Grille d'avancement :

	<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2	3 ans	2 ans
De N 2 à N 3	3 ans	2 ans
De N 3 à N 4	4 ans	3 ans
De N 4 à N 5	4 ans	3 ans
De N 5 à N 6	4 ans	3 ans
De N 6 à N 7	4 ans	3 ans
De N 7 à N 8	4 ans	3 ans

ADJOINT(E) DE DIRECTION CHARGÉ(E) DE LA PÉDAGOGIE

Avant

Grille de salaire :

1er	échelon.....	100
2ème	échelon.....	105
3ème	échelon.....	110
4ème	échelon.....	120
5ème	échelon.....	130
6ème	échelon.....	140
7ème	échelon.....	145
8ème	échelon.....	150

Grille d'avancement :

			<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du 1er	au 2ème	échelon	1 an	1 an
Du 2ème	au 3ème	échelon	3 ans	2 ans
Du 3ème	au 4ème	échelon	3 ans	2 ans
Du 4ème	au 5ème	échelon	4 ans	3 ans
Du 5ème	au 6ème	échelon	4 ans	3 ans
Du 6ème	au 7ème	échelon	4 ans	3 ans
Du 7ème	au 8ème	échelon	4 ans	3 ans

Maintenant

Grille de salaire :

Niveau 1	113,3
Niveau 2	118,6
Niveau 3	129,4
Niveau 4	140,2
Niveau 5	151,0
Niveau 6	156,4
Niveau 7	161,8
Niveau 8	167,2

Grille d'avancement :

	<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2	3 ans	2 ans
De N 2 à N 3	3 ans	2 ans
De N 3 à N 4	4 ans	3 ans
De N 4 à N 5	4 ans	3 ans
De N 5 à N 6	4 ans	3 ans
De N 6 à N 7	4 ans	3 ans
De N 7 à N 8	4 ans	3 ans

**ADJOINT(E) DE DIRECTION CHARGÉ(E) DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
ADJOINT(E) DE DIRECTION PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE
CADRE EXPERT FONCTIONS SUPPORTS
COORDONNATEUR / COORDONNATRICE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Avant

Grille de salaire :

1er	échelon.....	90
2ème	échelon.....	95
3ème	échelon.....	105
4ème	échelon.....	115
5ème	échelon.....	125
6ème	échelon.....	135

Grille d'avancement :

	<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du 1 ^{er} au 2ème échelon	1 an	1 an
Du 2ème au 3ème échelon	3 ans	2 ans
Du 3ème au 4ème échelon	3 ans	2 ans
Du 4ème au 5ème échelon	4 ans	3 ans
Du 5ème au 6ème échelon	4 ans	3 ans

Maintenant

Grille de salaire :

Niveau 1	102,5
Niveau 2	113,3
Niveau 3	124,0
Niveau 4	134,8
Niveau 5	145,6
Niveau 6	156,4
Niveau 7	161,8

Grille d'avancement :

	<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2	3 ans	2 ans
De N 2 à N 3	3 ans	2 ans
De N 3 à N 4	4 ans	3 ans
De N 4 à N 5	4 ans	3 ans
De N 5 à N 6	4 ans	3 ans
De N 6 à N 7	4 ans	3 ans

FORMATEUR / FORMATRICE RESPONSABLE DE CRAF CONSEILLER(E) JEUNES ET ENTREPRISES CHARGÉ(E) DE RELATIONS ENTREPRISES

Avant

Grille de salaire :

1er	échelon.....	270
2ème	échelon.....	295
3ème	échelon.....	320
4ème	échelon.....	345
5ème	échelon.....	365
6ème	échelon.....	385
7ème	échelon.....	400
8ème	échelon.....	415
9ème	échelon.....	430
10ème	échelon.....	450

Grille d'avancement :

			<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du	1er	au	2ème échelon	1 an
Du	2ème	au	3ème échelon	2 ans
Du	3ème	au	4ème échelon	2 ans
Du	4ème	au	5ème échelon	3 ans
Du	5ème	au	6ème échelon	3 ans
Du	6ème	au	7ème échelon	3 ans
Du	7ème	au	8ème échelon	3 ans
Du	8ème	au	9ème échelon	4 ans
Du	9ème	au	10ème échelon	4 ans

Maintenant

Grille de salaire :

Niveau 1	295,9
Niveau 2	320,9
Niveau 3	345,9
Niveau 4	365,9
Niveau 5	385,9
Niveau 6	400,9
Niveau 7	415,9
Niveau 8	430,9
Niveau 9	450,9
Niveau 10	465,9

Grille d'avancement :

		<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2		2 ans	1 an
De N 2 à N 3		2 ans	1an
De N 3 à N 4		3 ans	2 ans
De N 4 à N 5		3 ans	2 ans
De N 5 à N 6		3 ans	2 ans
De N 6 à N 7		3 ans	2 ans
De N 7 à N 8		4 ans	3 ans
De N 8 à N 9		4 ans	3 ans
De N 9 à N 10		4 ans	3 ans

GESTIONNAIRE FONCTIONS SUPPORT ASSISTANT(E) DE DIRECTION

Avant

Grille de salaire :

1er	échelon.....	235
2ème	échelon.....	250
3ème	échelon.....	270
4ème	échelon.....	295
5ème	échelon.....	320
6ème	échelon.....	345
7ème	échelon.....	370
8ème	échelon.....	395
9ème	échelon.....	420

Grille d'avancement :

				<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du	1er	au	2ème échelon	1 an	1 an
Du	2ème	au	3ème échelon	3 ans	2 ans
Du	3ème	au	4ème échelon	3 ans	2 ans
Du	4ème	au	5ème échelon	3 ans	2 ans
Du	5ème	au	6ème échelon	3 ans	2 ans
Du	6ème	au	7ème échelon	4 ans	3 ans
Du	7ème	au	8ème échelon	4 ans	3 ans
Du	8ème	au	9ème échelon	4 ans	3 ans

Maintenant

Grille de salaire :

Niveau 1	244,2
Niveau 2	259,8
Niveau 3	280,6
Niveau 4	306,6
Niveau 5	332,5
Niveau 6	358,5
Niveau 7	384,5
Niveau 8	410,5
Niveau 9	436,5

Grille d'avancement :

			<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2			1 an	1 an
De N 2 à N 3			3 ans	2 ans
De N 3 à N 4			3 ans	2 ans
De N 4 à N 5			3 ans	2 ans
De N 5 à N 6			3 ans	2 ans
De N 6 à N 7			4 ans	3 ans
De N 7 à N 8			4 ans	3 ans
De N 8 à N 9			4 ans	3 ans

ANIMATEUR / ANIMATRICE

Avant

Grille de salaire :

1er	échelon.....	200
2ème	échelon.....	230
3ème	échelon.....	255
4ème	échelon.....	280
5ème	échelon.....	305
6ème	échelon.....	325

Grille d'avancement :

	<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du 1er au 2ème échelon	1 an	1 an
Du 2ème au 3ème échelon	2 ans	18 mois
Du 3ème au 4ème échelon	2 ans 6 mois	2 ans
Du 4ème au 5ème échelon	3 ans	2 ans 6 mois
Du 5ème au 6ème échelon	3 ans	2 ans 6 mois

Maintenant

Grille de salaire :

Niveau 1	230,8
Niveau 2	255,8
Niveau 3	280,8
Niveau 4	305,8
Niveau 5	325,8
Niveau 6	340,8
Niveau 7	355,8
Niveau 8	370,8

Grille d'avancement :

	<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2	2 ans	1 an
De N 2 à N 3	2 ans 6 mois	2 ans
De N 3 à N 4	3 ans	2 ans
De N 4 à N 5	3 ans	2 ans
De N 5 à N 6	4 ans	3 ans
De N 6 à N 7	4 ans	3 ans
De N 7 à N 8	4 ans	3 ans

Rappel pour le PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SERVICE

EMBAUCHE AVANT LE 01/09/15

✓ Grilles de salaire et d'avancement :
Maintien (accord de 1982).

DONT

✓ Maintien du 1% d'augmentation annuel
en fin de grille

✓ Non étalement mensuel de la moitié de
la prime de fin d'année

EMBAUCHE APRÈS LE 01/09/15

✓ Grilles de salaire et d'avancement :
étalement mensuel de la moitié de
l'ancienne gratification de fin d'année sur
une année complète. L'autre moitié reste
versée en décembre.

Cela explique l'augmentation des
coefficients des échelons

✓ Suppression du 1% d'ancienneté : en fin
de grille pour les futurs embauchés à
compter du 1^{er} septembre 2015.

ASSISTANT(E) TECHNIQUE

**Avant (grille et avancement
intouchés pour les ancien(ne)s**

**Maintenant (seulement pour les
nouveaux embauché(e)**

Grille de salaire :

1er	échelon.....	215
2ème	échelon.....	225
3ème	échelon.....	235
4ème	échelon.....	245
5ème	échelon.....	260
6ème	échelon.....	275
7ème	échelon.....	295
8ème	échelon.....	320
9ème	échelon.....	350

Grille de salaire :

Niveau 1	228,6
Niveau 2	233,8
Niveau 3	244,2
Niveau 4	254,6
Niveau 5	270,2
Niveau 6	285,8
Niveau 7	306,6
Niveau 8	332,5
Niveau 9	363,7

Grille d'avancement :

			<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du 1er	au	2ème échelon	1 an	1 an
Du 2ème	au	3ème échelon	3 ans	2 ans
Du 3ème	au	4ème échelon	3 ans	2 ans
Du 4ème	au	5ème échelon	3 ans	2 ans
Du 5ème	au	6ème échelon	3 ans	2 ans
Du 6ème	au	7ème échelon	4 ans	3 ans
Du 7ème	au	8ème échelon	4 ans	3 ans
Du 8ème	au	9ème échelon	4 ans	3 ans

Grille d'avancement :

	<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2	1 an	1 an
De N 2 à N 3	3 ans	2 ans
De N 3 à N 4	3 ans	2 ans
De N 4 à N 5	3 ans	2 ans
De N 5 à N 6	3 ans	2 ans
De N 6 à N 7	4 ans	3 ans
De N 7 à N 8	4 ans	3 ans
De N 8 à N 9	4 ans	3 ans

ASSISTANT(E) AGENT TECHNIQUE QUALIFIÉ

**Avant (grille et avancement
intouchés pour les ancien(ne)s)**

**Maintenant (seulement pour les
nouveaux embauché(e))**

Grille de salaire :

1er	échelon.....	205
2ème	échelon.....	215
3ème	échelon.....	225
4ème	échelon.....	235
5ème	échelon.....	250
6ème	échelon.....	265
7ème	échelon.....	280
8ème	échelon.....	305
9ème	échelon.....	335

Grille de salaire :

Niveau 1	223,4
Niveau 2	233,8
Niveau 3	244,2
Niveau 4	259,8
Niveau 5	275,4
Niveau 6	291,0
Niveau 7	317,0
Niveau 8	348,1

Grille d'avancement :

	<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du 1er au 2ème échelon	1 an	1 an
Du 2ème au 3ème échelon	3 ans	2 ans
Du 3ème au 4ème échelon	3 ans	2 ans
Du 4ème au 5ème échelon	3 ans	2 ans
Du 5ème au 6ème échelon	3 ans	2 ans
Du 6ème au 7ème échelon	4 ans	3 ans
Du 7ème au 8ème échelon	4 ans	3 ans
Du 8ème au 9ème échelon	4 ans	3 ans

Grille d'avancement :

	<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2	3 ans	2 ans
De N 2 à N 3	3 ans	2 ans
De N 3 à N 4	3 ans	2 ans
De N 4 à N 5	3 ans	2 ans
De N 5 à N 6	4 ans	3 ans
De N 6 à N 7	4 ans	3 ans
De N 7 à N 8	4 ans	3 ans

AGENT D'ENTRETIEN ET DE SERVICE

Avant (grille et avancement intouchés pour les ancien(ne)s)

Maintenant (seulement pour les nouveaux embauché(e))

Grille de salaire :

1 ^{er} échelon	180
2 ^e échelon	190
3 ^e échelon	200
4 ^e échelon	210
5 ^e échelon	220
6 ^e échelon	230
7 ^e échelon	245
8 ^e échelon	260

Grille de salaire :

Niveau 1	218,3
Niveau 2	228,6
Niveau 3	239,0
Niveau 4	254,6
Niveau 5	270,2
Niveau 6	280,6

Grille d'avancement :

	<u>A l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
Du 1 ^{er} au 2 ^e échelon	1 an	1 an
Du 2 ^e au 3 ^e échelon	3 ans	2 ans
Du 3 ^e au 4 ^e échelon	3 ans	2 ans
Du 4 ^e au 5 ^e échelon	3 ans	2 ans
Du 5 ^e au 6 ^e échelon	4 ans	3 ans
Du 6 ^e au 7 ^e échelon	4 ans	3 ans
Du 7 ^e au 8 ^e échelon	4 ans	3 ans

Grille d'avancement :

	<u>À l'ancienneté</u>	<u>Au choix</u>
De N 1 à N 2	3 ans	2 ans
De N 2 à N 3	4 ans	3 ans
De N 3 à N 4	4 ans	3 ans
De N 4 à N 5	4 ans	3 ans
De N 5 à N 6	4 ans	3 ans

Positionnement sur les nouvelles grilles

Les salariés positionnés sur leur nouveau niveau (échelon) gardent leur ancienneté dans l'échelon, Le passage à l'échelon suivant se fera en fonction de la nouvelle grille d'avancement,

Les salariés en fin de grille (ancienne grille) doivent avoir suffisamment d'ancienneté pour passer au dernier échelon de la nouvelle grille,